

LA

# LUCARNE

ÉTÉ 2021 Vol. XLII, numéro 3

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)



**LE PATRIMOINE SE BÂTIT EN NOUS**

LA LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée chaque trimestre depuis janvier 1981, LA LUCARNE se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec soutient financièrement l'APMAQ dans sa mission.

#### Secrétariat de l'APMAQ

2050, rue Atateken, Montréal (Québec) H2L 3L8

Téléphone : 450 661-6000

Courriel : [info@maisons-anciennes.qc.ca](mailto:info@maisons-anciennes.qc.ca)

Site Web : [www.maisons-anciennes.qc.ca](http://www.maisons-anciennes.qc.ca)

Comité de rédaction : Pierre Bleau, Andrée Bossé et Louis Patenaude.

Collaborations : Paul-André Bernard, Pierre Bleau, François Cliche, Jean-Robert Grenier, Diane Jolicoeur, Jean Lapointe, François Tétreault et Louis Tremblay.

Mention de sources : Diane Jolicoeur (p. 4), Jean Lapointe (p. 8 et 9), Jean-Robert Grenier (p. 10 et 11), Pierre Bleau (p. 12) et François Cliche (p. 15).

#### Abonnements, publicité et comptabilité :

Mireille Blais ([apmaq.gestion@gmail.com](mailto:apmaq.gestion@gmail.com))

Infographie : Pierre Bleau

Imprimeur : Les Publications Municipales inc.

Livraison : Efficaposte inc.

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

© APMAQ 2021. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans LA LUCARNE n'engagent que les auteurs.

Si vous souhaitez recevoir LA LUCARNE en format électronique plutôt qu'en format papier, veuillez en aviser le secrétariat.

La revue LA LUCARNE n'est pas responsable de la qualité des services offerts par les entreprises qui s'annoncent dans ses pages.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

Louis Tremblay, président

Pierre Bleau, vice-président

Michelle Roy, secrétaire

Émilie Vézina-Doré, trésorière

Diane Jolicoeur, administratrice

Claude Michaud, administrateur

## Le patrimoine se bâtit en nous

5 juin 2021 — La Journée mondiale de l'environnement

### ÉTÉ 2021

<b>Mot du président</b> Louis Tremblay	<b>3</b>
<b>La Maison Lapointe de Clermont... une heureuse histoire de sauvegarde!</b> Diane Jolicoeur	<b>4</b>
<b>Le moulin et la maison du meunier de Mascouche — un héritage à protéger</b> François Tétreault	<b>6</b>
<b>Il faut sauver ces colonnes!</b> Jean Lapointe	<b>8</b>
<b>Ma pierre angulaire</b> Jean-Robert Grenier	<b>10</b>
<b>Une balustrade en cascade</b> Pierre Bleau	<b>12</b>
<b>La Chaudière attaque</b> Paul-André Bernard	<b>13</b>
<b>Le Moulin Cliche en Beauce perd son dernier combat contre la Chaudière</b> François Cliche	<b>14</b>

#### En double couverture

À Boucherville, les époques se côtoient sur le boulevard Marie-Victorin :



Photo Jerry Roy

#### La maison Laurence « Les Saules »

Villa victorienne construite au début du XX<sup>e</sup> siècle pour Octave Laurence. Boucherville est un lieu de villégiature très recherché, surtout par les Montréalais. On l'appellera « Les Saules ». À l'étage de cette maison de bois, on peut admirer l'oriel coiffé d'un toit conique qui prend l'allure d'une tourelle en forme de pivrière.

#### La Maison Malhiot

En 1741, Jean-Baptiste Boucher de Niverville, fils de Pierre Boucher le fondateur, signe un contrat de « massonne » pour cette maison de pierres. Les travaux s'amorcent entre 1743 et 1744. François-Xavier Malhiot (veuf de Julie de la Perrière, puis de Sophie de la Bruère) l'acquiert en 1841 de Pierre-Amable Boucher de Boucherville, cinquième seigneur.

Les dimensions mentionnées au contrat concordent bien avec le carré d'origine de cette demeure qui respecte le rythme traditionnel du Régime français du côté gauche. Du côté droit, une rallonge avec ses deux fenêtres, sa lucarne et sa cheminée, vient rompre ce rythme.

Source :

Le circuit patrimonial de Boucherville, édition 2017

## LE COIN DU MÉCÈNE

*Fait référence à Caius Maecenas dit Mécène, homme d'État romain et ami d'Auguste, célèbre pour avoir encouragé les diverses manifestations de la vie de l'esprit.*

« Personne bien disposée qui, par souci de favoriser le développement d'un organisme sans but lucratif voué à l'éducation, la diffusion, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine résidentiel québécois et de son environnement, contribue à la culture, à l'économie et à l'identité de la société par un don à l'APMAQ. »

**Faites un don à l'APMAQ en visitant son site Web**



### L'APMAQ en virtuelle

Dès maintenant, à tous les lecteurs de la version papier de La Lucarne, nous offrons une publication de 16 pages en couleur. En effet, nous délaissions le noir et blanc pour une touche de vitalité en cette période d'espoir sanitaire. Il faut revenir au numéro spécial du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'APMAQ (Printemps 2006, Vol. XXV, n° 2) pour découvrir, dans les pages intérieures, des textes et des photos aux teintes dites bleutées. On ne peut comparer cette ancienne version à la présente impression qui bénéficie de la technologie à imagerie numérique sur un papier d'excellente opacité et de qualité supérieure contenant 30 % de fibres post-consommation.

Toutefois, ce passage tant espéré vers la couleur implique un changement d'imprimeur. Nous avons retenu les services de la firme Les Publications Municipales inc. De plus, son président, M. Denis Rheault, est membre de l'APMAQ; il se spécialise en communication graphique depuis plus de 25 ans. Cependant, nous tenons à souligner l'excellent travail du personnel de l'Imprimerie de la CSDM, (anciennement *Imprimerie de la Commission Scolaire de Montréal*), une collaboration soutenue et fort appréciée puisqu'elle remonte à la parution du Printemps 1999, Vol. XIX, n° 2.

À lire, le texte, en page 2, à la suite de la table des matières; vous y découvrirez deux belles maisons anciennes de Boucherville. Elles sont illustrées sur la double page couverture. Pour les apprécier, il suffit d'inverser la revue et de l'étaler devant vous; ainsi, vous comparerez les deux styles architecturaux qui se partagent l'ambiance d'un même lieu. Nous remercions Jerry Roy, l'auteur de cette photo au cadrage parfait. Le Comité de rédaction espère que ce changement sera apprécié par son fidèle lectorat.

Par ailleurs, les « Rendez-vous du dimanche » ont repris vie sous forme d'une programmation virtuelle. La saison a débuté avec la conférence du 28 février 2021 présentée par madame Rosalind Pepall, autrefois conservatrice des arts décoratifs et de l'art canadien au Musée des Beaux-arts de Montréal. Elle nous a transportés au cœur de la bourgeoisie montréalaise dans le secteur connu sous le nom de « Le Mille carré doré », situé au pied du Mont-Royal, aujourd'hui le « Quartier du Musée ». La deuxième activité a été offerte par monsieur Richard Pelletier, en deux parties, intitulée « La chaîne de titres, un point de départ pour l'histoire de votre maison ». Les membres ont aussi accès au visuel de ces excellents exposés sur le site Web de l'APMAQ. La prochaine activité sera présentée par monsieur Clément Locat dont l'annonce est reproduite ci-après.

Je vous souhaite de bien profiter de la douceur estivale.

## Le Groupe-conseil, une source inestimable de renseignements

Vous avez un problème d'infiltration d'eau, d'isolation ou de structure? Vous cherchez de l'information sur les couleurs historiques appropriées pour vos boiseries, le style de fenêtres et de portes à favoriser, le matériau idéal pour la toiture? Vous désirez connaître le style architectural de la maison que vous venez d'acheter?

### Le Groupe-conseil est là pour vous!

C'est un bon voisin expérimenté qui connaît le patrimoine; un service incontournable lors de vos travaux d'entretien ou de restauration.

### Mettez à profit votre abonnement.

Posez vos questions au Groupe-conseil!

## Joignez-vous à nous

Pourquoi ne pas commencer par vous renseigner sur l'inspection préachat? On l'appelle préachat, mais une inspection régulière de sa maison pour en identifier les besoins d'entretien est une bonne pratique.

Dans le cadre des **Rendez-vous du dimanche**, la programmation en ligne de l'APMAQ, nous avons demandé à **Clément Locat** (prix Robert-Lionel-Séguin 2018) membre du Groupe-conseil de nous entretenir sur le sujet. Quoi regarder, qui consulter?

### Dimanche 20 juin 2021 à 16 h

#### L'inspection préachat d'une maison

Une heure de recommandations

La présentation se tiendra sur Zoom  
**S'inscrire sur le site Web de l'APMAQ**

*N'hésitez pas à nous envoyer vos questions.*

# LA MAISON LAPOINTE DE CLERMONT... UNE HEUREUSE HISTOIRE DE SAUVETAGE!

Diane Jolicoeur

La Société d'histoire de Charlevoix est porteuse d'une excellente nouvelle : la Maison Lapointe ne sera pas démolie! Tenant compte de sa valeur architecturale et des personnages historiques qui y ont résidé, cette demeure de Charlevoix est citée « bâtiment patrimonial » par le Conseil municipal de Clermont depuis le 12 avril dernier. Son premier propriétaire, Alexis Tremblay dit le Picoté (1787-1859), originaire de L'Isle-aux-Coudres, s'est installé au Rang de la Chute (Clermont) avec son épouse, Marie-Modeste Boulianne, après y avoir acquis un lot en octobre 1811. Une maison y fut construite, aujourd'hui sise au 74, rue Lapointe. Père de famille et agriculteur prospère grâce à la qualité exceptionnelle de ses terres, il a, de plus, fondé la Société des Vingt-et-un en 1837 afin d'exploiter les ressources forestières du Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'y amorcer la colonisation en association avec le marchand William Price. Il jouissait alors fort probablement d'une aisance financière assez enviable pour l'époque comme en témoigne l'architecture de sa maison en bois : volumétrie spacieuse, toit à deux versants, fondations hors-sol et large galerie en façade.



En 1858, Alexis Tremblay dit le Picoté cède sa propriété à son fils Augustin, marié à Marie-Ide Lapointe qui, à son tour, vendra la propriété à son frère, François Lapointe; celui-ci, cultivateur s'y installe avec sa conjointe, Adeline, fille d'Alexis Tremblay dit le Picoté. Leur fils, Alexis Lapointe dit le Trotteur (1860-1924) y a ensuite habité jusqu'à son décès. Ce dernier, peu instruit, était homme à tout faire spécialisé dans la construction de nombreux fours à pain; il devint une figure populaire surtout grâce à ses talents de coureur légendaire.

Malheureusement, la maison qui avait conservé sa fonction résidentielle fut la proie d'un incendie, le 4 mars 2020. Cette tragédie a, bien sûr, suscité de nombreux débats entourant la survie de ce rare témoin du patrimoine bâti local. Le 16 octobre suivant, la Société d'histoire de Charlevoix, organisme à but non lucratif, en est devenue copropriétaire avec la famille Lapointe afin d'en assurer la sauvegarde grâce à de généreux dons privés. Pour ce faire, un comité de conservation sera dédié à la collecte de subventions et de levées de fonds. Des bénévoles ont déjà nettoyé les lieux à l'automne, révélant ainsi certains éléments d'origine. Dès l'été 2021, la toiture, les fenêtres et le parement extérieur pourraient faire l'objet d'une réfection; s'amorcerait alors et de belle façon les travaux nécessaires à la réalisation des projets d'occupation. La Société d'histoire de Charlevoix pourrait éventuellement y déménager ses bureaux administratifs et ses archives; on y créerait un Centre d'interprétation historique et généalogique pour honorer ces deux figures marquantes de Charlevoix : Alexis Tremblay et Alexis Lapointe.

Source : La Maison Lapointe de Clermont : résidence de deux personnages d'intérêt national  
Christian Harvey, Revue d'Histoire de Charlevoix, Numéro 96-97, octobre 2020.

CORNICHE

MANSARDE

TOITURE

ARDOISE

CUIVRE

ACIER



Nous sommes là depuis 1987!

Une entreprise familiale

Tél. : 450 661-9737

www.Tole-bec.com

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2  
Télécopieur : 450 661-2713



RBQ : 2617-6594-75



Une entreprise familiale qui existe depuis 1964. Nous sommes spécialisés dans la pose et la vente de coupe-froid de silicone pour les portes et les fenêtres de bois, tant au niveau commercial que résidentiel.

Pour découvrir nos réalisations  
[www.coupe-froid.com](http://www.coupe-froid.com)

1005, boulevard des Chutes, Québec (Québec) G1E 2E4  
Téléphone et télécopieur : +1 418 661-4694  
[cflap@coupe-froid.com](mailto:cflap@coupe-froid.com)  
Licence RBQ : 2732-1165-36



TOITURES  
VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs

Spécialistes de toitures en tôle pincée, à baguette et à la canadienne.

Licence RBQ : 5614-2011-01

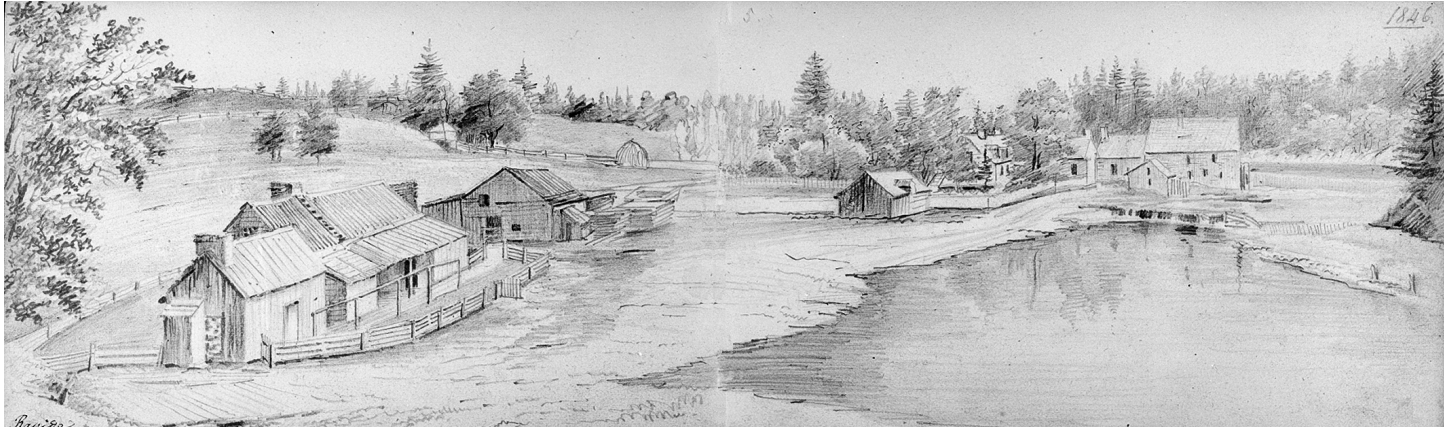


7695, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5  
Jean-François Éthier, président  
Appelez-nous au 514 887-1770

# LE MOULIN ET LA MAISON DU MEUNIER DE MASCOUCHE — *Un héritage à protéger*

François Tétreault (Coordonnateur — Société d'histoire de Mascouche)

*Depuis novembre 2020, le domaine seigneurial de Mascouche est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre, autant localement, régionalement que nationalement, en raison de la démolition de l'ancien manoir seigneurial. Dans le texte qui suit, la Société d'histoire de Mascouche fait le point sur l'historique et l'avenir des deux bâtiments toujours présents sur le domaine : le moulin et la maison du meunier.*



Cette esquisse de juin 1846 est la plus ancienne représentation connue du Domaine seigneurial de Mascouche où l'on voit, à l'extrême droite, le moulin et la maison du meunier. Source : Bibliothèque et Archives Canada, Jacques-Frédéric Doudiet, Rapids (juin 1846).

Le 16 novembre 2020, l'ancien manoir seigneurial de Mascouche tombait sous l'impact de la pelle mécanique. Inoccupé depuis 2008 et ayant subi plusieurs épisodes de vandalisme, ce manoir seigneurial, construit vers 1795, s'ajoute à la liste des joyaux de notre patrimoine aujourd'hui disparus. À qui la faute? Ce billet n'a nullement pour but de faire le procès de quiconque. Il a plutôt pour objectif de mettre en lumière l'ancien moulin à farine et la maison du meunier qui ont survécu aux ravages du temps et qui font également partie des bâtiments de l'ensemble seigneurial. Situés à quelques mètres de l'ancien manoir, le moulin et la maison du meunier sont deux constructions de pierre contiguës. Le moulin est un bâtiment de plan rectangulaire doté de quatre niveaux d'occupation encore accessibles : rez-de-chaussée, étage et deux étages de combles. Le barrage adjacent et toujours présent atteste de sa fonction d'origine. La maison du meunier, quant à elle, est un édifice en pierre au toit à deux versants droits, de conception très simple. Trois niveaux d'occupation la caractérisent : rez-de-chaussée, étage et étage de combles. L'intérieur, en attente de rénovation, est complètement vide et l'ensemble des cloisons est en cours de réfection; de ce fait, il ne subsiste plus trace de sa fonction d'origine.

## Historique des bâtiments

On sait qu'un premier moulin à scie est construit par Pierre Le Gardeur de Repentigny II, entre 1751 et 1755, mais ce n'est qu'en 1766 que le seigneur Gabriel Christie fait ajouter au domaine seigneurial de Mascouche, un moulin à farine mû par l'eau. Un bâtiment en pierre, mentionné dans un acte de vente de 1765, pourrait correspondre à l'actuelle maison du meunier. Entre 1774 et 1785, le moulin présente un mauvais état physique et fait l'objet d'une restauration ou d'une reconstruction. Un plan de 1830 confirme la présence du moulin nommé « moulin du rapide ». Les frères Corbeil, propriétaires du site à compter de 1881, réaménagent le moulin et la maison du meunier; à cette époque, le moulin sert encore à la mouture de la farine et une annexe, aujourd'hui disparue, héberge les équipements nécessaires à un moulin à scie.

En 1930, le moulin est remis à neuf et perd sa fonction d'origine en devenant essentiellement un lieu d'entreposage du matériel nécessaire à l'entretien de l'ancien domaine seigneurial. En 1954, la communauté des Frères de Saint-Gabriel achète les bâtiments pour y loger le Manoir Notre-Dame et, en 1970, la Commission scolaire Duvernay loue les bâtiments afin d'y instaurer l'École Le Manoir; le moulin servait alors de conciergerie. Vers 1997, il est dépouillé de ses roues et de ses engrenages et la maison du meunier est vidée pour faire place à la cafétéria de l'École secondaire Le Manoir. La Commission scolaire quitte les lieux en 2000 et plusieurs propriétaires et locataires s'y succèdent. Le moulin et la maison du meunier sont inoccupés de 2008 à 2015 et subissent plusieurs épisodes de vandalisme. En 2015, la Ville de Mascouche achète les bâtiments dans le but d'y créer un parc récréotouristique; le moulin et la maison du meunier sont destinés à être rénovés dans les années à venir pour y accueillir un bistro, une aire de restauration, une aire d'exposition, une terrasse extérieure et l'accueil du Parc régional du Domaine seigneurial de Mascouche.

Que certains chercheurs émettent l'hypothèse que le moulin et la maison du meunier datent de 1765-1766 ou que les bâtiments actuels aient été construits vers 1846, ceux-ci demeurent un exemple de l'adaptation d'une entreprise familiale à l'approche du XX<sup>e</sup> siècle. De plus, ces bâtiments continuent à témoigner de leurs précurseurs tant par la fonction qu'ils remplissaient jusqu'en 1930 que par l'évocation de l'ancienne époque seigneuriale de Mascouche.



De gauche à droite : le moulin et la maison du meunier, vers 1925, alors que le domaine est la propriété de la famille Corbeil de Mascouche. Source : Collection SODAM, fonds Pauline Guilbault Corbeil.



Le moulin et la maison du meunier vers 1931, après les rénovations de l'architecte Ernest Isbell Barott. Source : Studio Rice. Collection Jean-Claude Coutu/Fonds Gilles Chartrand.



État actuel du moulin et de la maison du meunier de Mascouche. Source : SODAM/Société d'histoire de Mascouche, 2018.

## Une demande de classement à l'étude

Dès 1933, la Commission des monuments historiques du Québec évalue la possibilité de classer le manoir de Mascouche parmi les monuments historiques de la province. Au cours des décennies suivantes, les citoyens, les organismes, le monde des affaires et les politiciens se mobilisent afin de mettre en valeur et de sauvegarder le patrimoine du Domaine seigneurial de Mascouche. Malheureusement, aucune demande ou action n'a été retenue depuis cette époque afin que le riche patrimoine du Domaine soit protégé. En 2019, la Ville de Mascouche adopte un règlement qui a pour but la citation d'une partie du Domaine comprenant le manoir, le moulin, la maison du meunier, les jardins et la piscine. Ce règlement permet de reconnaître et de préserver le caractère patrimonial du site. Mais, le 16 novembre 2020, à la suite d'un rapport du Service de prévention des incendies de la Ville de Mascouche faisant état d'enjeux de sécurité importants, le manoir seigneurial doit, hélas, être démoli.

Après la démolition, les membres de la Société d'histoire de Mascouche se sont concertés et ont obtenu l'appui massif d'organismes et d'acteurs majeurs en patrimoine bâti du Québec, en vue de déposer une demande de classement du moulin et de la maison du meunier. Cette demande, adressée au Registraire du patrimoine culturel du Québec, vise à obtenir du ministère de la Culture et des Communications la reconnaissance formelle de la valeur patrimoniale de ces bâtiments et d'en assurer la protection. En plus d'établir un plan de conservation des bâtiments, le classement assurerait la protection de ces lieux pour les générations futures. Cette demande, déposée à la mi-décembre 2020, est toujours à l'étape de l'évaluation et la Société d'histoire de Mascouche n'a reçu aucune nouvelle à ce jour. Ce genre de demande étant traitée dans un délai d'environ six mois, la réponse devrait arriver vers le mois de juin ou de juillet 2021. Les membres de la Société d'histoire de Mascouche l'attendent avec impatience.

Pour conclure, nous citerons le passage d'une lettre d'appui au projet de classement, signée par l'Association des Moulins du Québec :

« La très grande majorité des moulins à eau du Québec abritaient le meunier et sa famille dans les appartements à même le moulin. Les moulins à vent, de taille beaucoup plus modeste, ne pouvaient pas contenir de logements pour le meunier à l'intérieur de leurs murs, c'est pourquoi en général le complexe du moulin comportait une petite maison modeste appelée « maison du meunier ». À Mascouche, nous retrouvons l'une des très rares maisons de meunier associées à un moulin à eau au Québec même si l'intérieur est pratiquement détruit, elle demeure quand même un bâtiment significatif à l'échelle de la province. La grande région métropolitaine est assez richement dotée de moulins à vent, mais il en va tout autrement pour les moulins à eau, ce qui confère une grande importance à celui de Mascouche. Non seulement doit-il être protégé mais il est indispensable que l'intégrité architecturale du bâtiment soit préservée. »

**NDLR** : La Lucarne informera son lectorat du résultat de la demande de reconnaissance soumise par la Société d'histoire de Mascouche.

# IL FAUT SAUVER CES COLONNES!

Jean Lapointe

À l'hiver 1987, le 22 janvier vers 3 h 15 du matin, la ville de Lévis fut la proie d'un pyromane dont l'œuvre destructrice dévasta une partie ancienne du centre-ville. C'est ainsi qu'une suite de trois bâtiments mitoyens du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en briques d'Écosse fut la proie des flammes, dont le mythique édifice J.-B. Michaud et fils et son spectaculaire lanternon de style Second-Empire, emblématique de la côte du Passage. Vu du fleuve Saint-Laurent, cet édifice conférait une silhouette caractéristique à Lévis. Le troisième bâtiment incendié en contrebas de cet ensemble urbain, d'allure modeste, abritait un fourreur logeant toute sa famille aux deux étages et son commerce au rez-de-chaussée.

Ce dernier édifice incendié fut acquis par mon employeur, un groupe de ressources techniques en habitation communautaire. À titre de bachelier en architecture, j'eus alors à visiter le bâtiment sinistré et découvris à l'étage noble un trésor. Le salon et la salle à manger étaient séparés et embellis, selon les goûts victoriens, par une colonnade classique en bois sculpté : l'ouverture entre les deux pièces était encadrée par deux colonnes joutées chacune d'une colonne engagée (demi-colonne encastrée dans un mur). Cet ensemble de quatre éléments splendides n'était que très peu abîmé sinon par la fumée.

Comme le projet de mon employeur était de transformer cet édifice ruiné en logements multiples, il était clair que cet ensemble décoratif magnifique serait détruit lors du curetage de l'édifice. Après réflexion et demande audacieuse aux membres du conseil d'administration de mon employeur, j'eus la permission de prendre tout ce que je voulais.

Mon cœur aventureux de 31 ans mit peu de temps à organiser le sauvetage des colonnes. Bénéficiant du concours d'un beau-frère et aidés de quelques outils, nous nous sommes rendus dans un édifice placardé aux murs intérieurs encore couverts de glace par un froid dimanche du début d'avril 1987; au terme de quelques heures d'efforts, nous récupérâmes l'ensemble, soit deux colonnes complètes et deux colonnes engagées avec leurs chapiteaux, leurs bases et les piédestaux dans leur fini d'origine, un alkyde beige obscurci par la fumée de l'incendie, sans trop les abîmer. Au passage, en dégagant une des demi-colonnes, nous trouvâmes dans un mur, posée sur une entremise, une très jolie pipe de plâtre absolument intacte.





Ces artefacts sont demeurés chez moi dans un local d'entreposage pendant plus de 20 ans, jusqu'au moment où, ayant déménagé dans un condo, l'idée me vint d'utiliser ces colonnes pour séparer la salle à manger du couloir. Après des essais de gabarits de papier posés sur le sol, la décision fut prise et je demandai à mon ami Alain Lachance, ébéniste bien connu à l'APMAQ, de décaper colonnes, bases et chapiteaux. L'un de ses fils s'acquitta de cette tâche à l'été 2007 et, dès la fin de l'automne suivant, Alain et moi mêmes en place ces splendides colonnes entièrement rafraîchies, enduites d'une teinture semi-opaque.



Leur analyse de près permet de constater que :

1. Les fûts cannelés en pin comptent 24 cannelures, une caractéristique classique : un assemblage raffiné d'un diamètre décroissant de la base vers le sommet leur confère grâce et élégance.
2. Les chapiteaux de style ionique surmontés d'abaques, sont décorés de volutes feuillagées, d'astragales, d'oves et, sur chaque face, de roses. Tous ces éléments sont en tilleul.
3. À part quelques marques au crayon de plomb à l'intérieur des fûts des colonnes, on n'y a trouvé aucune signature.
4. La facture exceptionnelle de ces colonnes laisse à penser qu'elles pourraient avoir été sculptées dans l'atelier de Lauréat Vallière (1888 – 1973), à Saint-Romuald, vu la proximité de Lévis. Ou, comme l'ouvrage est d'esprit victorien, plus anciennement dans l'atelier de son maître, le sculpteur Ferdinand Villeneuve ?

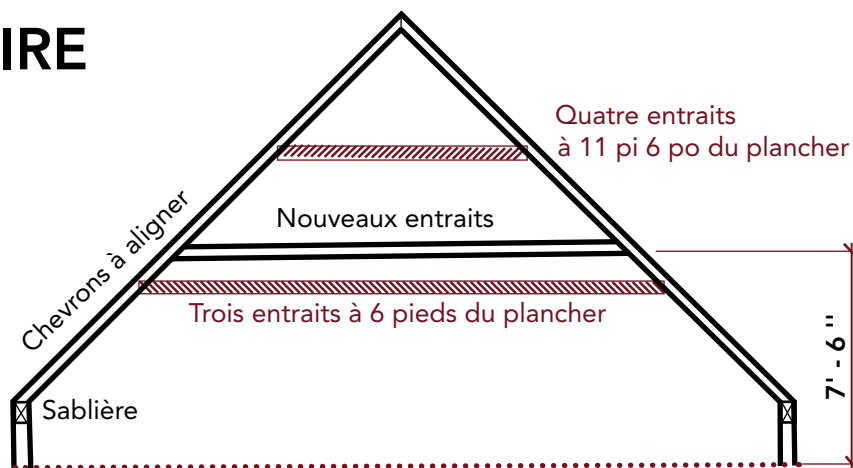
Ces éléments architecturaux d'un autre âge sont d'une grâce et d'une richesse inégalables à notre époque. Installés judicieusement, ils confèrent de l'élégance à un intérieur contemporain. En 1987, il était, à mes yeux, impensable de laisser ces témoignages raffinés d'une autre époque, finir leur vie dans un conteneur à déchets. Cette colonnade victorienne témoigne d'un art de la sculpture et d'un art de vivre maintenant disparus.

# MA PIERRE ANGULAIRE

Jean-Robert Grenier

Lorsqu'on entreprend le récit de la restauration d'une vieille maison, le devoir de mémoire s'impose même s'il est souvent douloureux. Dans mon petit village de Calixa-Lavallée, parmi les 13 couples qui ont entrepris ce chemin de croix, un seul demeure uni. C'est une épreuve doublement difficile à surmonter, très peu y parviennent. Par pudeur, on soulève rarement cette question qui est pourtant au cœur des travaux de restauration de nos maisons anciennes. Dans mon cas, mon couple de départ n'y a pas survécu car, avouons-le, c'est une tâche titanesque qui demande persévérance, temps, abnégation et argent, ce dernier élément étant plutôt rare quand on débute dans la vie. Cette introduction est un grand remerciement à ceux et celles qui ont restauré les maisons de nos ancêtres.

Ceci étant dit, dans ce septième article, nous traiterons de l'aménagement des premier et deuxième étages. Au cours des six articles précédents, nous avons décrit les restaurations du rez-de-chaussée et de l'extérieur de la maison. Nous avons esquissé volontairement l'ajout d'un bas-côté à la maison; nous y reviendrons dans un prochain article. Les événements qui suivent se sont produits entre 1981 et 1985. Si on retourne en 1982, notre jeune famille, enrichie depuis un an et demi de l'arrivée de Marie-Pierre, logeait au rez-de-chaussée et couchait dans ce qui est aujourd'hui la salle à manger. Comprendons qu'en 1982, le haut devait être démolé jusqu'au faîte et complètement déblayé afin d'obtenir une vue complète de l'espace à aménager. Ces nouveaux travaux furent confiés aux indispensables frères Goyette de Verchères. Après un mois de démolition, un certain vendredi, au retour d'un voyage d'affaires à travers le Canada, heureux de retrouver ma petite famille et mes amis artisans, nerveusement, je monte en gardant les yeux fixés sur les marches puis, je les ouvre tout grand comme l'aurait fait un enfant; je retiens mon souffle devant le travail accompli, impressionné surtout de voir ce grand espace intérieur sans encombre.



J'ai l'impression d'être à l'étage d'une grange. Normand Goyette, voyant mon attention attirée par l'installation de jambes de force sous plusieurs chevrons, prend le temps de m'expliquer son ingénieux plan de match. Actuellement, trois entrants sont à 6 pieds du plancher et quatre sont à 11 ½ pieds. L'objectif est d'avoir tous les entrants à la même hauteur soit à 7 ½ pieds du plancher. Nous avons cinq étapes préparatoires à réaliser avant de monter les divisions, me dit-il!

1. D'abord, nous devons nous assurer de l'alignement des chevrons et ce, en fixant à 7 pieds du plancher, une corde tendue reliant à l'aide de deux clous le premier chevron au dernier. Nous ferons de même pour l'autre versant. Cela nous permettra de vérifier la progression de l'alignement de tous les chevrons.
2. Nous alignerons les chevrons à l'aide d'une masse, en frappant sur le talon des jambes de force déjà installées. Ces dernières glisseront sur leur madrier et la poussée exercée les forcera contre leur chevron et corrigera leur affaissement jusqu'à ce qu'ils effleurent tous la corde d'alignement.
3. Une fois la charpente sécurisée et les chevrons bien alignés, nous préparerons les sept nouveaux entrants de 21 pieds de long à être installés à 7 ½ pieds du plancher.
4. Ces nouveaux entrants à queue d'aronde seront cloués aux chevrons d'origine par leur côté droit (ill. 1 et 2). À titre indicatif, on remarquera sur les chevrons, l'emplacement des anciennes mortaises (ill. 3).



1. Nouvel entrant à queue d'aronde



2. Nouvel entrant cloué au chevron d'origine.

5. Maintenant que la nouvelle charpente est bien en place, bien solide et que l'affaissement des chevrons a été corrigé, nous procéderons au retrait des jambes de force et pourrons enfin entrevoir les divisions naturelles et dessiner l'aménagement des différentes pièces.

#### Les dimensions de l'espace à l'étage

Longueur : 42 pi 9 po

Profondeur : 32 pi 10 po

Hauteur du faîte : 17 pi 6 po

Hauteur de la sablière : 1 pi 9 po

#### La charpente d'origine de type anglaise et ses composantes

Sept chevrons fixés à la sablière : 23 pi 4 po

Quatre grands entrails : 22 pi 4 po

Trois petits entrails : 16 pi 3 po

Quatre goussets dans les coins (ill. 4)



4. Gousset de 4 pieds et 10 pouces pour solidifier la sablière dans les coins.

De plus, une traverse centrale de 32 pieds de longueur barrait la sablière afin de retenir l'ensemble. (ill. 5) Plus tard, elle fut remplacée par deux gros liens forgés liant sablière avant et arrière à la poutre centrale du rez-de-chaussée (ill. 6).

Ces liens retiennent la poussée qu'exercent les chevrons sur la sablière et assurent ainsi la solidité de l'ensemble.

Ces travaux préparatoires furent requis avant l'aménagement des chambres à l'étage. Il ne faut pas oublier que la traverse d'origine placée à 2 pieds 5 pouces du plancher réduisait considérablement la possibilité d'aménager des chambres à l'étage.

À l'époque de la construction de la maison, le grenier occupait les trois-quarts de la surface du plancher. L'autre partie était occupée par la chambre des garçons située à l'étage juste au-dessus du salon d'origine.

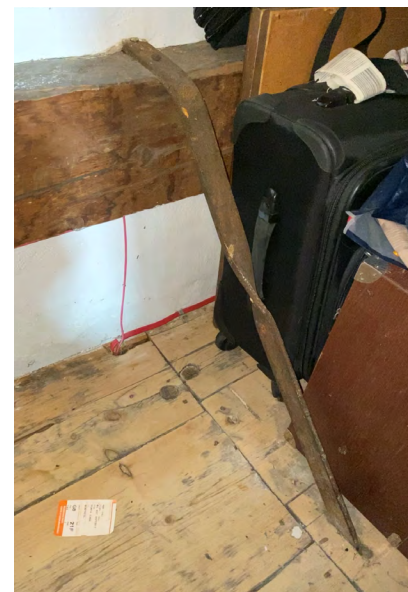
Dans le prochain article, vous découvrirez l'aménagement complet des deux étages.



3. Emplacement des anciennes mortaises au niveau d'un chevron.



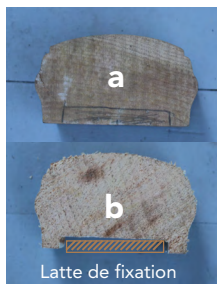
5. Encoche de la traverse centrale.



6. Liens forgés fixés à la sablière.

# UNE BALUSTRADE EN CASCADE

Pierre Bleau



1. Main courante  
a) section originale  
b) petite encoche pour y fixer la latte.



2. Balustre tourné et sa base biseautée.



3. Lisse inférieure avec son profil en pente.

Nous avons abordé dans *La Lucarne du Printemps 2021*, les étapes menant au remplacement de la base des poteaux d'une galerie. Nous poursuivons avec l'installation de la balustrade et l'importance de s'attarder aux détails d'assemblage. Notre intention est de fabriquer une balustrade qui est résistante aux affres de la pourriture du bois et à l'apparition de taches de rouille autour des vis.

Avant de procéder au montage final, il faut traiter toutes les surfaces du bois en appliquant un protecteur hydrofuge et un bouche-pore de couleur claire. Cette opération stabilise le bois à l'intérieur contre le craquelage et le gauchissement. Après le temps de séchage, on applique deux couches de teinture opaque sur toutes les surfaces. Une fois montée, une troisième couche est parfois requise pour éliminer les accros.

## Une lisse en coulisse

En plaçant ma commande de planches de pin pour la galerie, je demande au propriétaire de la scierie s'il fabrique aussi des mains courantes. Tout souriant, il pointe des yeux un mur affichant plusieurs modèles. Mon choix s'arrête sur un profilé inspirant mais dont la largeur est insuffisante pour recouvrir la tête des balustres. Aucun problème pour lui, il va ajuster les couteaux pour élargir la section (ill. 1a).

## Une résultante sans vis apparente

On creuse avec un outil (toupie plongeante ou au banc de scie) une petite encoche à la base (ill. 1b). Cette cavité va recevoir une latte de bois qui sert d'intermédiaire pour fixer les têtes des balustres tournées (ill. 2) à la main courante. Le pied des balustres est coupé en biseau pour épouser la forme triangulaire sur le dessus de la lisse inférieure (ill. 3).

## Une enfilade de balustres en cascade

On détermine la distance entre les faces intérieures des poteaux de la galerie. Cette longueur est divisée à parts égales en sachant que le garde-corps ne doit pas comporter d'espacement permettant le passage d'une sphère de 100 mm de diamètre. La latte de fixation est percée d'un trou de centre en centre comme guide. Les balustres sont alignés à plat avant de tout visser en cascade (ill. 4). Cette technique d'assemblage avec la latte de fixation permet de camoufler les vis. Ensuite, on renverse la section pour fixer la lisse inférieure (ill. 5) aux balustres. On s'assure de l'alignement vertical des balustres. La section est remise à l'endroit. La connexion aux poteaux de la galerie est réalisée à l'aide de goujons en bois. La main courante est déposée sur la latte de fixation et vissée par le dessous. Il faut prévoir un jeu aux extrémités de la main courante pour l'expansion du bois. Penser à fixer une cale à la mi-portée (ill. 6). Elle combat le moment de flexion surtout lorsqu'une personne décide de s'asseoir sur la rampe pour contempler l'ouvrage.



4. Technique d'assemblage des balustres à plat et visés dans une latte de bois par le dessus.



5. Vissage à l'envers de la lisse inférieure à la base des balustres (vis non apparentes).



6. Vue d'une section de la balustrade avec sa cale de support sous la lisse et située à mi-portée.

# LA CHAUDIÈRE ATTAQUE

Paul-André Bernard

société du patrimoine  
des beucerons



Au printemps 2019 comme jamais auparavant, les Beucerons ont été attaqués par la rivière Chaudière. Plusieurs maisons et entreprises situées dans les quartiers fondateurs des municipalités riveraines ont été ébranlées, envahies, contaminées, condamnées. Beaucoup étaient dignes d'intérêt au plan patrimonial.

La Beauce est habituée aux inondations. Chez ses habitants, il est entendu qu'il faut se méfier de l'eau qui dort, qu'il faut se défier de la Chaudière, de son lit asséché et graveleux, de son filet d'eau tranquille des beaux jours d'été, car ses soubresauts sont nationalement connus, peu importe la saison.

Parmi les débordements les plus affligeants pour sa population, il faut citer ceux survenus aux années suivantes : 1778, 1896, 1917, 1936, 1947, 1957, 1976, 1982, 1987, 1991, 2006 et 2014. Cependant, les inondations catastrophiques de 2019 ont frappé si durement aux abords du cours d'eau qu'environ 650 bâtiments ont été ou seront bientôt rasés à Scott, Sainte-Marie, Vallée-Jonction, Saint-Joseph et Beauceville.

Comme il arrive souvent lors de semblables événements, le choc, la déroute, l'impuissance, le manque de ressources ou d'informations, les délais, les décrets ont compromis leur sauvegarde, en dépit de la *Loi sur le développement durable* adoptée en 2006 et de la *Loi sur le patrimoine culturel* votée en 2012, les deux se rapportant notamment au patrimoine bâti. Quant à lui, le ministère de la Sécurité publique s'est montré inflexible à tout projet particulier et fermé à toute dérogation.



La rue Principale de Vallée-Jonction le dimanche de Pâques 21 avril 2019. (Photo François Cliche)

Certes, ce drame a favorisé l'éveil de citoyens plus nombreux à la cause du patrimoine immobilier; cependant la concertation efficiente des autorités à tous les niveaux de gouvernement quant à sa sauvegarde n'est sûrement pas pour bientôt. Chaque localité, chaque MRC devra ressortir l'inventaire de son patrimoine, le corriger ou s'en donner un, se fixer des cibles de conservation, se doter d'outils, favoriser idéalement la préservation d'îlots d'intérêt en plus de s'assurer de l'occupation de ces témoins du passé car, pour gagner un large appui populaire, la démonstration de leur fonction utilitaire et de leur relative rentabilité s'imposera. De leur côté, les défenseurs de cette cause, qu'il s'agisse de citoyens ou d'organismes, n'auront d'autres choix que de continuer d'exercer leur vigilance et d'alerter l'opinion puisque, chaque semaine, le Québec perd un peu de ses repères architecturaux anciens.

Le patrimoine bâti est une richesse non renouvelable, une signature identitaire. Il constitue un attrait touristique encore sous-exploité, sinon ignoré ou sacrifié. Plusieurs pays, tout comme certaines régions ou villes du Québec, ont compris qu'il est pourtant un levier économique. Si son pouvoir d'attraction et le profit qu'il engendre sont démontrés, force est de constater que la Beauce rencontre des obstacles qui en freinent l'appropriation et, parmi ceux-ci, le sous-financement en la matière n'est évidemment pas le moindre. L'adoption en mars dernier de la *Loi 69* modifiant et enrichissant la *Loi sur le patrimoine culturel* pourra peut-être venir en aide aux Beucerons qui souhaitent la sauvegarde et la valorisation des traces les plus visibles de leur histoire : le patrimoine immobilier.

*Paul-André Bernard* est président de la Société du patrimoine des Beucerons.

# LE MOULIN CLICHE EN BEUCE PERD SON DERNIER COMBAT CONTRE LA CHAUDIÈRE

François Cliche de la Scierie-menuiserie Alphonse-Cliche

Les 20 et 21 avril derniers marquaient le triste deuxième anniversaire de la plus grosse inondation jamais vécue au Moulin Cliche depuis celle du 31 juillet 1917. Beauceron dans l'âme, ébéniste-artisan, historien et fier protecteur du patrimoine bâti sont toutes des expressions qui définissent le «*Jarret noir*» qui prend la plume, pour une toute dernière fois, avant que son entreprise ancestrale de quatre générations, son Moulin Cliche, finalement ne rende les armes.

En mai 2006, pour continuer l'œuvre de ses prédécesseurs, son père Paul-Henri, son grand-père Alphonse et son arrière-grand-père Augustin, le fondateur de la scierie-menuiserie et manufacture de portes et châssis en 1903 dans la paroisse de l'Enfant-Jésus (Vallée-Jonction), François Cliche avait repris les activités, tout en conservant la même machinerie commandée jadis par son grand-père en 1934 (pour la scierie et la menuiserie) ainsi que par son aïeul Augustin en 1917 (pour l'atelier de planage), à la suite des deux grands incendies qui avaient ravagé de fond en comble les installations.

En 1917, le premier moulin d'Augustin à Louis à Catoche avait alors vu l'eau atteindre le second étage ainsi que le plafond de la cuisine dans la maison voisine, celle de son fils Alphonse. «Le *tea pot* était parti, flottant depuis la tête du poêle à bois et resté en balancine sur le dessus d'une porte entr'ouverte dans la maison...», me racontait mon historien de père, Paul-Henri. Il y eut ensuite, et j'en passe de peur d'en oublier, plusieurs dizaines de débordements : 1922, mars 1936, 1947, décembre 1957, étés 1974 et 1976, le dimanche de Pâques d'avril 1982, puis 1987, 1991, 1998, 2000, octobre 2006, avril 2014... ouf!... et 2018 en janvier, et deux fois en avril, à trois jours d'intervalle, pour finir en 2019 avec les 20 avril et 1<sup>er</sup> novembre.

## 118 ans et quatre générations de tradition dans l'Art du bois!

Fondée en 1903 par mon arrière-grand-père Augustin Cliche et ses fils, le Moulin Cliche est en activité depuis plus d'un siècle dans le domaine du bois : boiseries et moulures ancestrales, portes et fenêtres, service de sciage et de planage, meubles sur commande, bois pour finition intérieure et extérieure, clôtures préfabriquées et autres articles en bois sur mesure en sont des exemples...



Vers 1915 — Arrière-grand-père Augustin Cliche à l'étage du premier Moulin Cliche.



Inondation de 1969 — Moulin Alphonse-Cliche.

Le printemps 2014 sera marqué par la seconde crue historique d'importance à Vallée-Jonction et dans l'histoire familiale. La solution, pour sauver l'entreprise ancestrale plus que centenaire, sera de rehausser de cinq pieds le bâtiment principal, soit la menuiserie et l'atelier de planage, comme le relate cet extrait d'un précédent article :

«*Dégâts, désolation, découragement... laissant présager un avenir rendu incertain pour cette entreprise ancestrale de quatre générations. Tous les travaux préventifs d'immunisation ont été entrepris en vain car tout a été quand même submergé. Les idées se succèdent alors : fermer après plus de 110 ans d'histoire, ou «prendre son courage à deux mains», tel un vrai «Jarret noir», et repartir à nouveau en faisant surélever le bâtiment principal pour le mettre enfin au sec. La meilleure option est analysée et lever le bâtiment s'avère être la solution la plus avantageuse, mais non la moins compliquée...*».

Puis la crue centenaire d'avril 2019 viendra tout anéantir, cette fois, pour de bon! «*Le plus difficile qu'il me fut obligé de vivre depuis le dernier demi-siècle, plus rien ne semble récupérable, comme si cette dernière vague venait d'éteindre mon feu sacré!*». Sans précédent depuis le 31 juillet 1917, alors que le niveau de la célèbre rivière Chaudière atteignait 30 pieds au-dessus de sa hauteur habituelle, avril 2019 demeurera longtemps dans les pires souvenirs des Beucerons riverains; environ un millier de bâtiments seront inondés.

Entre un hiver qui n'en finit plus et un printemps qui tarde, une seule journée suffit pour changer de saison, avec de fortes pluies et une grande quantité de neige toujours présente sur des terres gelées. Tout commence, comme de plus en plus souvent, avec les sirènes qui retentissent dans tout Beuceville, annonçant une catastrophe imminente car les glaces viennent de former un embâcle au Rocher, en aval de la ville.



Inondation de 2019 — Niveau au plus haut face à la menuiserie et la scierie.

Inondation de 2019 — Bois à la dérive au-dessus de la rue du Moulin.

Une lecture sur internet du niveau de l'eau dans le secteur de la Scierie-menuiserie Alphonse-Cliche, à 6 heures du matin, avertit que le moment est venu de se préparer au pire; entrepôts, cours à bois et à billots, scierie et chaufferie seront visités et protégés, comme d'habitude, par le vissage des portes, la surélévation de l'inventaire et l'installation d'estacades flottantes avec la chaloupe fabriquée au Moulin Cliche. Au fur et à mesure de l'avancement de la journée, bon nombre de personnes viendront prêter main-forte presque jusqu'à 23 heures, mais en vain, car le niveau de l'eau dépassera de près de deux pieds le niveau exceptionnel de la crue historique de 2014. Les précédentes statistiques seront à jeter aux poubelles ou «à tirer à la rivière» car toute la vallée de la Chaudière et plusieurs autres régions du Québec, y goûteront, et «pas à peu près!»

Au Moulin Cliche, la scierie recevra pas moins de cinq pieds d'eau sur son plancher principal; la chaufferie et les trois entrepôts seront engloutis sous sept pieds d'eau alors que près de neuf pieds noieront la cour arrière. Les 75 % de l'inventaire des billots seront emportés au fleuve Saint-Laurent par la force du courant. «*Les débris, la quantité de vase laissée et l'ouvrage surhumain qu'il faudra pour repartir de zéro encore une fois, dépassent largement le courage qu'il faudrait pour se relever.*». La résignation s'impose.

### RÉSIGNATION rime de plus en plus avec DÉMOLITION

Six mois après l'événement historique, le retard accumulé dans la livraison des commandes du service de menuiserie n'est toujours pas rattrapé mais la clientèle est plus que compréhensive. En plus, le bilan officiel des dommages aux bâtiments tel qu'établi par des évaluateurs mandatés par la Sécurité publique laisse entrevoir de lourds dégâts. On présume déjà de la perte totale de deux des trois entrepôts de bois sec, la scierie et la chaufferie seront aussi probablement condamnées. On doit envisager des travaux imposants recommandés pour la partie principale de l'usine, menuiserie et planage, et un rehaussement de cinq pieds à l'été 2015 «*pour se sortir de l'eau*» car l'eau s'y est quand même infiltrée. De plus, l'inventaire et la machinerie ont subi des dégâts importants.

Selon le décret gouvernemental et les réglementations municipale et régionale, l'entreprise pourrait au moins être admissible au programme d'aide aux sinistrés quoique, si les dégâts en zone inondable dépassent de 50 % la valeur de reconstruction, seul un permis de démolition peut être émis pour la suite «illogique» de l'aventure. L'histoire du Moulin Cliche à son emplacement d'origine depuis 1903 se terminera donc ainsi, avec une rage au cœur jumelée à une profonde tristesse. C'est la Chaudière qui aura eu finalement le dernier mot!

Dans un délai recommandé, les opérations, rue du Moulin devraient cesser prochainement pour en finir avec la démolition complète des installations ancestrales. Le paysage de Vallée-Jonction changera à jamais avec la disparition de sa plus vieille entreprise encore en opération de même que cinquante autres résidences et commerces. Avec une passion renouvelée, l'heure est maintenant venue de nous relocaliser. Depuis l'automne 2019, plusieurs démarches ont été entreprises auprès d'immeubles existants dans les limites de Vallée-Jonction; la chose n'est pas si simple. Bon nombre de ces installations feraient très bien l'affaire; malheureusement la majorité d'entre elles ont été construites dans des zones qui sont nouvellement à risque.

Le Moulin Cliche comme on l'a tous toujours connu ne deviendra qu'un doux souvenir, cependant, il y aura toutefois poursuite des opérations de menuiserie et d'ébénisterie dans une nouvelle usine acquise en décembre dernier. Bien que les opérations de sciage soient choses du passé, une relocalisation est en préparation, cette fois en zone non inondable, afin de poursuivre ce beau métier d'artisan du bois à une nouvelle adresse (458 rue Principale... tout en haut, bien sûr!). Une page importante de l'histoire du Moulin Cliche sera alors tournée.

En souvenir du Moulin Cliche :  
[www.vimeo.com/64348874](http://www.vimeo.com/64348874)

